



Campagne d'emplois 2021

Composante d'affectation : UFR DSEP

Publication au titre de l'article 46-3

Désignation de l'emploi :

Nature de l'emploi : **Professeur des Universités**

Numéro de l'emploi : **1530**

Section(s) CNU : **01**

Composante d'affectation (localisation) : **UFR Droit Sciences économique et politique**

Laboratoire d'accueil : **CREDESPO**

Date de nomination demandée : **1^{er} septembre 2021**

Profil de publication : **droit privé**

Enseignement :

Objectifs pédagogiques et besoins d'encadrement :

Le Pr. Benoît Grimonprez, spécialiste de Droit rural, a laissé vacant, après sa mutation à l'Université de Poitiers, de nombreux enseignements en droit privé, de la L1 au M2. Outre des enseignements devant des effectifs importants, celui-ci encadrerait aussi de nombreux mémoires en Master 2 Droit notarial ou dans le cadre du Diplôme DSN.

Le remplaçant du Pr. Benoît Grimonprez aura ainsi en charge des enseignements de droit privé au sens large, de la L1 au Master 2. Il convient par ailleurs d'ajouter que la section 01 se retrouvera à la rentrée prochaine en tension en raison des nombreux départs ou décharge de service de certains (ex. : le Pr. Vincent Thomas devenu Président de l'Université). Son remplaçant devra sans doute, par conséquent, diversifier ses enseignements pour combler les vides en droit des affaires par exemple.

Bref, les besoins d'encadrement en section 01 seront, à la rentrée prochaine, très importants. C'est pourquoi le remplacement du Pr. Benoît Grimonprez s'avère là encore indispensable pour l'UFR DSEP en général, la section 01 Droit privé en particulier.

Contacts enseignement :

Mme Julia HEINICH

Professeur des Universités

Julia.Heinich@u-bourgogne.fr

Recherche :

Le professeur recruté devra s'intégrer dans l'axe de recherche 2 du CREDESPO dont le fil directeur est l'étude des fonctions économiques, sociales et environnementales du patrimoine. Un chercheur étudiant les questions liées au droit du patrimoine, sous l'angle du droit privé (patrimoine individuel, familial ou collectif) est attendu. Il devra avoir développé des recherches solides en matière de droit notarial (droit des biens, droit patrimonial de la famille, droit immobilier). Il sera aussi amené à encadrer des thèses sur ces problématiques.

La thématique de recherche sur le patrimoine apparaît plus largement comme une recherche structurante au niveau du Pôle thématique DGEP de l'UBFC. A ce titre, le candidat pourra développer des collaborations avec d'autres laboratoires de droit et/ou d'économie membres de ce pôle, dont les recherches s'intéressent à cette question. Ces recherches liées au patrimoine et aux territoires pourront s'inscrire pleinement dans le cadre de l'axe 2 du projet ISITE-BFC.

Contacts recherche :

Patrick.Charlot@u-bourgogne.fr

MODALITES DE DEPOT DE CANDIDATURE

La campagne de recrutement est entièrement dématérialisée.
Enregistrement des candidatures et dépôt des pièces du dossier dans le domaine applicatif **GALAXIE** :

du 25 février 2021 (10h*) au 30 mars 2021 (16h*)

Les pièces à fournir pour la candidature à un poste d'enseignant-chercheur (professeur des universités et maître de conférences) sont recensées dans les arrêtés du 13 février 2015 modifiés (**MCF** et **PR**).

Toutes les informations relatives à la campagne de recrutement 2021 à l'université de Bourgogne, à l'enregistrement de la candidature et au dépôt des pièces constitutives du dossier sont consultables sur le **site de l'université de Bourgogne**.

**Heure de Paris*